



DECLARATION LIMINAIRE AU CDAS DU 12/06/2025

M. Le Président,

Le 22 mai dernier, nous apprenions le résultat du dépouillement de l'appel d'offre dans le cadre de la protection santé complémentaire. A la surprise générale, l'opérateur retenu serait « la licorne » appelée Alan ; et ce au détriment de la mutuelle référencée depuis de nombreuses années, la Mgéfi.

Quelques jours plus tard, le message du secrétariat général du 26 mai dernier à l'adresse de tous les agents confirmait l'information : « *Le choix des opérateurs ... vient d'être effectué à l'issue d'une procédure de marché public avec négociation, sur la base de critères exigeants prédéfinis. Les opérateurs retenus sont ceux qui présentent les meilleures offres en termes de tarifs, de qualité des prestations et d'accompagnement dans le déploiement du dispositif. Ces opérateurs sont : En santé : ALAN, En prévoyance : GMF* ».

Aujourd'hui des recours sont déposés pour contester ce choix.

Dans la perspective où l'option Alan serait définitivement validée, nous nous inquiétons des conséquences sur la protection santé/prévoyance des agents mais également, les conséquences au regard de l'Action Sociale et en particulier, l'Action Sociale menée dans le département.

Petit rappel sur 2024 , la Mgéfi apportait son concours pour :

- Les massages amma assis :

Rappelons les chiffres 2024 : **162 participants** répartis sur 11 sites pour un total de 12 jours de prestations.

Financement principal de l'Action Sociale : 1 500 € pour 4,5 jours + 870 € pour 3 jours

Financements complémentaires : 1000 € pour 4 jours versés par la Mgéfi + une participation par personne de 4 €

Alan prend-il le relais ? Faudra-t-il revoir à la baisse ce budget ? Augmenter le reste à charge laissé à l'agent ?

- Les actions de prévention UROPS

En 2024, les actions de prévention ont été déployées par des militants de la Mgéfi en partenariat avec la déléguée départementale à l'action sociale.

Au total, ce sont **154 personnes** qui ont été bénéficiaires de diverses actions :

- Dépistage bucco-dentaire = 14 personnes
- Dépistage diabète et insuffisance rénale chronique = 35 personnes
- Dépistage diabète et risques cardiovasculaires = 51 personnes
- Vaccination antigrippale = 54 personnes

Est-il nécessaire de rappeler l'utilité de ces actions quand certains de nos collègues ont réalisé qu'un rendez-vous chez leur médecin traitant s'avérait vivement conseillé ?

Alan compte-t-il travailler avec UROPS ? Comment compte-il assurer des actions de prévention en présentiel ? Et non, espérons-le, via une application digitale.

- Sans compter les actions menées conjointement entre l'action sociale, l'ATSCAF, la Mgéfi
Comme, par exemple, le partenariat Action sociale/Atscaf/Mgéfi/DDFIP mis en place pour la
marche niortaise en faveur de la lutte contre le cancer du sein le 6 octobre 2024 : **47 personnes**
au rendez-vous.

L'ourson violet d'Alan compte-t-il nous rejoindre sur le parcours dans les années à venir ?

**A notre sens, le choix de ce nouvel opérateur constitue une nouvelle attaque après avoir
réduit les CAL 2025.**

Des moyens encore réduits au détriment de l'Action Sociale et des agents.

**ALAN est déficitaire depuis sa création et fait appel aux marchés financiers pour équilibrer
ses comptes : Il est important de ne pas spéculer sur la santé de l'ensemble des agents de
la DGFIP.**